



59 -2023

DELIBERATION N°5
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 5 Septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Absents excusés : 3

L'an deux mil vingt-deux, le 5 septembre 2023, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} septembre 2023

Présents : Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, Christophe VACHERON, Isabelle BRUNEL, Julien DELHEUR, Elisabeth LAFANECHERE, Valerie GUILLAUME, Serge LOMBARDIN.

Absents excusés : Hervé DUQUESNE (pouvoir Didier CHAMBON) Didier MASSACRIER (pouvoir Frédéric MILLET) Odile PINTURIER (pouvoir Elisabeth LAFANECHERE).

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : autorisation signature devis escalier.

Dans le cadre du mécénat, il est prévu l'achat d'un escalier,

Plusieurs devis ont été demandés :

Le devis de la société Bachelard :

12538.80 €

Le devis de la société Vialon

15 420 €

Le devis de la société Blanchet

18 0321€

Le maire demande à l'autoriser à signer le devis de la société Bachelard serrurerie

Vu le dossier présenté Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :
D'autoriser le maire à signer le devis.

Voir modèle
14 voix sur 14 voix exprimées
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Transmis au représentant de l'Etat le : /09/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20230905-delib5-cm32023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2023

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,



La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND



Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du /09/2023